

AGENT POLYVALENT DES SERVICES TECHNIQUES SPECIALITE : PLOMBERIE/ MAINTENANCE DES BATIMENTS GARDIEN DU GYMNASSE

Vous serez placé sous l'autorité du responsable du centre technique municipal.

EN QUALITE D'AGENT POLYVALENT

MISSION PRINCIPALE :

Effectue seul ou en équipe, sous le contrôle d'un responsable du centre technique municipal :

- Des petits travaux essentiellement de plomberie ;
- Le maintien en état de fonctionnement les travaux de petite manutention essentiellement sur les bâtiments et la voirie ;
- Le maintien en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité ;
- L'entretien courant des machines, des matériels et locaux utilisés.

• Maintenir en état de fonctionnement et effectuer des travaux d'entretien et de petite manutention sur les bâtiments, les équipements publics et la voirie :

- Effectuer les interventions de 1^{er} ordre sur les bâtiments : **plomberie essentiellement**, changer les ampoules, maçonnerie diverse, peinture/tapisserie, faïence, électricité, chauffage, serrurerie, soudure, mécanique de 1^{er} ordre...
- Laisser les surfaces en état de fonctionnement et de propreté après les interventions.
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux.

• Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et locaux utilisés :

- Effectuer l'entretien courant et tenir le suivi du matériel et des véhicules à disposition.
- Maintenir le local technique en état de propreté et de fonctionnement.

• Participer à la préparation d'évènements et de manifestations diverses :

- Nettoyer des locaux et abords, installer et démonter des barrières et du matériel, installer des containers et effectuer le tri des déchets...
- aider à l'installer des illuminations de Noël
- Déplacer, installer et ranger les tables et les chaises dans le cadre de réunions ou animations ponctuelles.
- Effectuer toute autre tâche en lien avec ces missions.

MISSIONS SECONDAIRES

• Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité :

- Maintenir en état les espaces publics : balayer les rues, ramasser les déchets, ...
- Effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces
- Nettoyer la place du marché

• Entretenir les espaces verts de la collectivité :

- Effectuer la tonte des espaces verts.
- Tailler les haies les arbustes et les massifs.
- Ramasser les feuilles mortes

EN QUALITE DE GARDIEN DE GYMNASSE

• Procéder le matin à l'ouverture et le soir à la fermeture de l'équipement (à la fin de la manifestation sportive), du lundi au vendredi (hors congés et RTT) et les week-ends d'astreintes

• maintenir en état de fonctionnement le gymnase

- Effectuer les interventions de 1^{er} ordre sur le bâtiment : plomberie, changer les ampoules, électricité, chauffage, ...

- Maintenir l'équipement en état de propreté notamment passer l'autolaveuse, le balai...
- mettre en sécurité tout équipement défectueux et alerter en cas de dysfonctionnement
- effectuer des rapports d'incident ou sinistre immédiatement au responsable des équipements sportifs
- assurer une maintenance préventive des équipements
- tenir les registres de sécurité
- être présent lors des visites de sécurité

- **assurer les astreintes 2 week-ends par mois (en contrepartie du logement de fonction)**

profil :

-expérience souhaitée

Bonnes connaissances en plomberie

Connaître les techniques bâtiment second œuvre.

Connaître les règles d'entretien bâtiment et voirie.

Connaître les techniques de signalisation.

Connaître les différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés.

Connaître les règles d'utilisation des machines après formation.

Connaître les règles spécifiques d'entretien de certains locaux et matériaux.

- nombreux déplacements à prévoir entre les différents sites

-certificat médical d'aptitude au poste

- permis de conduire B

- habilitation électrique

qualités :

Savoir travailler en équipe.

Etre discret et courtois.

Sens du service public.

Poste :

Temps complet – rémunération statutaire

40h/sem – 20 RTT

Horaires : 8h-12h – 13h30-17h30